

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **76**
Annonce No **17-63797** au **BOAMP**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sotteville-lès-Rouen.
Correspondant : Luce Pane,
B.P. 19
76301 Sotteville-les-Rouen,
Tél. : 02-35-63-60-60, poste 6077 - télécopieur : 02-35-62-35-57,

Courriel : assistante.marches@mairie-sotteville-les-rouen.fr
Adresse internet : <http://www.mairie-sotteville-les-rouen.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **Travaux de second œuvre dans divers bâtiments municipaux.**

Mots descripteurs : Cloison, faux plafond, Isolation, Menuiserie, Revêtements de sols, Revêtements muraux.

Type de marché de travaux : exécution.
Catégorie de services : 1.
Lieu d'exécution : Sotteville-Lès-Rouen.
Code NUTS : FR.

Caractéristiques principales :

Travaux de second œuvre dans divers bâtiments de la ville de Sotteville-Les-Rouen
Nombre de reconductions éventuelles : 0.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 10 juillet 2017.
Cautionnement et garanties exigés : cf. Règlement de Consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement par ressources propres de la ville - budget investissement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : cf. Règlement de Consultation.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont mis à disposition dans le dossier de consultation et sont disponibles gratuitement sur le site :
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Situation juridique - références requises : les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
-Lettre de candidature et désignation du mandataire pas ses cotraitants (Dc1 ou forme libre)

-Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard du respect des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-i-1° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) (Dc1 rubrique F1 dernière version recommandée).

Capacité économique et financière - références requises : les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (Dc2, ou forme libre)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;

-Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire ATTR1, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Une visite sur site est obligatoire.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- ✓ valeur technique : 60 %;
- ✓ prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 1.e.r juin 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **Dossier de Consultation 2017-10.***

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Gratuité des dossiers de consultation

Demande de dossiers par télécopie (02-35-62-35-57) ou par mail à l'adresse suivante : assistante.marches@mairie-sotteville-les-rouen.fr ou m.cote.marches.publics@mairie-sotteville-les-rouen.fr

Le dossier de consultation des entreprises est directement téléchargeable sur la plateforme www.achatpublic.com.

Remise des offres

- remise sur support papier

Les offres devront être transmises par courrier en lettre recommandée avec avis de réception ou déposées au service des Marchés Publics contre récépissé (1^{er} étage de l'hôtel de Ville) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h15.

L'Enveloppe extérieure portera la mention :

Dossier de Consultation n°2017-10
Mapa relatif aux "travaux de second œuvre dans divers bâtiments municipaux"
Avec indication du lot concerné
Ne pas ouvrir par le service courrier

La transmission par voie électronique est autorisée.

- remise par voie électronique

Les offres sont expédiées sur le site www.achatpublic.com

Si le candidat choisit le mode de transmission par voie électronique, l'acheteur public accepte que les échantillons soient remis par une autre voie de transmission et dans les conditions visées à l'article 8.4 du présent règlement de consultation, conformément aux dispositions de l'article 41-ii-6° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : " copie de sauvegarde ".

Se reporter notamment au guide d'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des procédures de marchés publics https://www.achatpublic.com/sdm/cgapc/aide/SDM_Manuel_Entreprises.pdf.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur pourra décider de rematérialiser le contenu du pli après ouverture.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Éric AUGER, , tél. : 02-35-63-60-87, télécopieur : 02-35-62-35-57.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Correspondant : Mmes COTÉ ou EL HENDY, tél. : 02-35-63-60-77.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif - 53 avenue Gustave Flaubert - 76000 Rouen,

Tél. : 02-32-08-12-70, courriel : greffe.ta.rouen@juradm.fr, télécopieur : 02-32-08-12-71.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des

recours : Tribunal Administratif - 53 avenue Gustave Flaubert - 76000 Rouen,

Tél. : 02-32-08-12-70, courriel : greffe.ta.rouen@juradm.fr, télécopieur : 02-32-08-12-71.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - Faux plafond / isolation / menuiseries intérieures / isolement au feu.

Les travaux de faux plafond à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché portent principalement sur des classes, salles de motricité, réfectoires, sanitaires et couloirs. Il n'est pas à exclure que le maître d'ouvrage puisse étendre, sur la période du marché, cette prestation à d'autres locaux tels que des bureaux, des préaux couverts et sur d'autres sites scolaires

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Cloison, faux plafond, Isolation, Menuiserie

C.P.V. - Objet principal : 45320000

Objets supplémentaires : 45421000.

Lot(s) 2. - Peinture / Revêtements muraux.

Les travaux de peinture consistent en la mise en peinture des murs et huisseries avec pose de fibre de verre

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Peinture (travaux), Revêtements muraux

C.P.V. - Objet principal : 45442110.

Lot(s) 3. - Revêtements de sol.

Remplacement de sols souples

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Revêtements de sols

C.P.V. - Objet principal : 45432100.

Lot(s) 4. - Plomberie / Sanitaire.

Fourniture et pose d'équipements sanitaire

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Plomberie (travaux), Sanitaire

C.P.V. - Objet principal : 45330000.

Lot(s) 5. - Maçonnerie / Carrelage.

Fourniture et pose de faïence et de plinthes

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Carrelage, Maçonnerie

C.P.V. - Objet principal : 45262522.

Lot(s) 6. - Electricité / Eclairage.

Les travaux d'éclairage porteront sur les mêmes sites que ceux concernant les faux plafonds et consistent en la mise en place de nouveaux plafonniers adaptés à l'usage en coordination avec le Lot 1

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Electricité (travaux)

C.P.V. - Objet principal : 45311200.

Lot(s) 7. - Chauffage.

Ce lot concerne les équipements de chauffage existants pouvant être touchés par les travaux prévus dans ce marché (déplacement de radiateurs, dépose et repose des éléments chauffants dans le cadre des travaux de peinture,)

Informations complémentaires : la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Chauffage (travaux)

C.P.V. - Objet principal : 45315000.

Lot(s) 8. - Sols coulés.

Adaptation du sol coulé en fonction de la réalité du terrain

Informations complémentaires : ce lot comporte deux options détaillées dans la DPGF

Deux options sont prévues pour le lot n°8 : sols coulés.

-**Option n°1** avec sa plus-value : motifs bicolores, selon l'état des lieux constaté pour l'école maternelle Franklin.

-**Option n°2** avec sa plus-value: il s'agit de mettre en œuvre un sol résine coulé y

compris équipements de finition pour l'école primaire Raspail.

La date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée pendant les vacances d'été (du 10 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus) et pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 23 octobre au 4 novembre inclus).

Mots descripteurs : Revêtements de sols

C.P.V. - Objet principal : 45432100.